



Table des matières

- 1. Insertion / RSA**
- 2. Politique de la ville**
- 3. Aide sociale à l'enfance**
- 4. Coronavirus**
- 5. Logement**
- 6. Autonomie**

1. INSERTION

→ Recentralisation du RSA en Seine-Saint-Denis : “Grande victoire” ou “solution de facilité” ?

Le gouvernement s'est dit prêt à expérimenter une recentralisation du RSA à partir de 2022 en Seine-Saint-Denis. “Une victoire” pour le président du Conseil Départemental, Stéphane Troussel qui demande cette recentralisation de longue date au vu du poids des dépenses de RSA dans le budget départemental : 215,2M € en 2020 de reste à charge pour le département qui a subi de plein fouet les effets économiques de la crise sanitaire.

cette solution ne fait pas l'unanimité à l'instar du président du Conseil Départemental du Nord Jean-René Lecerf qui voit cette recentralisation comme “une mauvaise solution”. Le risque selon lui est de séparer le versement de l'allocation des dispositifs d'insertion des bénéficiaires et plus largement, la marque d'un dépeçage des compétences départementales, comme le confirme le sénateur du Nord Marc-Philippe Daubresse. Le gouvernement de Manuel Valls avait déjà tenté une négociation, avortée sur le choix de l'année de référence pour calculer la compensation à verser à l'Etat en contrepartie de la recentralisation.

Source : [Public Sénat](#), « Recentralisation du RSA en Seine-Saint-Denis : ‘Grande victoire’ ou ‘solution de facilité’? », 9 novembre 2020.

→ Zéro chômeur de longue durée : 60 nouveaux territoires pourront se lancer

Les parlementaires ont validé l'extension du dispositif TZCLD dans 60 nouveaux territoires. Depuis le lancement du dispositif, 1 000 chômeurs ont retrouvé un CDI. Les parlementaires ont trouvé un accord sur la participation financière demandée aux départements : ces-derniers devront participer mais les porteurs du projet devront au préalable recueillir l'accord du président du CD.

Source : [La Gazette des communes](#) « Zéro chômeur de longue durée : 60 nouveaux territoires pourront se lancer? », 10 novembre 2020.

→ Insertion : les clauses sociales ne seront pas obligatoires

Le gouvernement n'est pas favorable à l'obligation de réserver des parts de marchés publics aux entreprises d'insertion. Le Haut commissaire à l'inclusion dans l'emploi et à l'engagement des entreprises partage cette idée en soulignant qu'il ne faut pas imposer des contraintes qui n'ont pas



toujours de sens. Le code de la commande publique dispose déjà de plusieurs outils pour favoriser les entreprises d'insertion et souhaite renforcer les dispositifs en permettant à ces structures de bénéficier "d'une préférence" dans l'attribution des marchés et d'obliger les acheteurs à se justifier en cas de non recours à une clause sociale.

Les clauses d'insertion ont déjà bénéficié à 45 000 structures pour 18,6 millions d'heures de travail en 2019 dont 90% pour le secteur public. L'objectif fixé par le gouvernement est d'arriver en 2022 à 150 000 emplois supplémentaires créés pour les personnes en insertion ou situation de handicap et un taux de 25% de clauses d'insertion dans les commandes publiques pour l'année

Source : [La Gazette des communes](#) « Insertion : les clauses sociales ne seront pas obligatoires ? », 10 novembre 2020.

→ Prolongement et revalorisation des emplois francs

Le montant de l'aide versée pour le recrutement d'un jeune de moins de 26 ans en emploi franc est revalorisé, sous certaines conditions, par le décret du 21 octobre 2020.

Pour les contrats conclus entre le 15 octobre 2020 inclus et le 31 janvier 2021 inclus pour le recrutement d'un salarié de moins de 26 ans en emploi franc à temps complet, le montant de l'aide financière est égal à :

- 7 000 euros pour la première année, puis 5 000 euros pour les années suivantes, dans la limite de trois ans, pour un recrutement en contrat à durée indéterminée ;
- 5 500 euros pour la première année, puis 2 500 euros pour l'année suivante, dans la limite de deux ans, pour un recrutement en contrat à durée déterminée d'au moins six mois

Le décret précise également les conditions dans lesquelles cette aide peut être attribuée, ainsi que les règles de cumul de l'aide de l'État pour un recrutement en emploi franc avec l'aide aux employeurs de salariés bénéficiaires d'un contrat de professionnalisation.

Source : La gazette santé social, [Dispositif emplois francs : prolongement, revalorisation, cumul](#), 22 octobre 2020

2. POLITIQUE DE LA VILLE

→ Médiation : Les PIMMS en surchauffe dans les quartiers populaires

Les Points d'information médiation multi-services ouverts pour le second confinement de l'automne font face à un afflux de demande qu'ils ont du mal à gérer. La tendance était déjà à la hausse (...) du fait de la dématérialisation de nombreuses démarches administratives" note le directeur des PIMMS de Cergy et Garges-Sarcelle.

Les contraintes sanitaires ont accru les difficultés avec des jauges d'accueil restreintes et des accueils uniquement sur rendez-vous avec des délais d'attente qui s'allongent, ce qui est difficilement compréhensibles pour les usagers.

Source : [La Gazette des communes](#) "Médiation : les PIMMS en surchauffe dans les quartiers populaires", 10 novembre 2020.

→ Rejet, "complotisme" et désillusion : comment certains quartiers voient les politiques depuis 30 ans



Le retour des recherches d'Eric Marlière, sociologue qui souligne le sentiment croissant de défiance politique des jeunes des quartiers populaires, accentué par la crise sanitaire et les tensions liées aux attaques terroristes récentes, mais à l'oeuvre depuis plus de 20 ans.

Source : [La Gazette des communes](#) "Rejet, complotisme et désillusion : comment certains quartiers voient les politiques depuis 30 ans", 10 novembre 2020.

3. AIDE SOCIALE A L'ENFANCE

→ généralisation de l'examen anticipé du droit au séjour des mineurs étrangers confiés à l'ASE

Une instruction du 21 septembre 2020 a pour objet de généraliser l'examen anticipé du droit au séjour des mineurs étrangers confiés à l'aide sociale à l'enfance (ASE) de manière à éviter des ruptures de droits à leur majorité alors qu'ils sont engagés dans un parcours professionnalisant.

Source La gazette santé social : [Généralisation de l'examen anticipé du droit au séjour des mineurs étrangers confiés à l'ASE](#), 1er octobre 2020

→ Mieux prendre en compte la parole de l'enfant

Dans le rapport annuel sur les droits de l'enfant, la Défeuseure des droits Claide Hedon regrette la place insuffisante laissée à la parole de l'enfant. « Tout le monde n'est pas convaincu de l'importance de la parole de l'enfant », a-t-elle indiqué, lors de la conférence de presse présentant le rapport annuel sur les droits de l'enfant, le 18 novembre. Elle évoque notamment le rôle de l'enseignement dans la prise de parole des enfants, « si un enfant a l'habitude de prendre la parole à l'école, il osera la prendre s'il a un problème. Mais s'il a le sentiment qu'on ne l'écoute pas, il ne parlera pas. ». Ainsi, le recueil de la parole de l'enfant doit donc être enseigné aux professeurs, mais aussi aux travailleurs sociaux, notamment les éducateurs spécialisés ou éducateurs jeunes enfants.

Source : la Gazette des communes, <https://www.lagazettedescommunes.com/708054/mieux-prendre-en-compte-de-la-parole-des-enfants/?abo=1>, 20 novembre 2020

4. CORONAVIRUS

→ La DGCL met à jour ses préconisations concernant les agents vulnérables

La DGCL a apporté des précisions concernant les agents vulnérables. Ainsi, parmi les éléments phares apparaissent : l'élargissement des critères de vulnérabilités des agents et davantage de précisions concernant les conditions de travail des agents ayant un proche vulnérable.

Source : La Gazette des communes : [Agents vulnérables : la DGCL met à jour ses préconisations](#), 10 novembre 2020

→ Un nouveau versement de la prime exceptionnelle pour certains agents

Un décret du 21 novembre, pris sur le fondement de la prorogation de l'état d'urgence sanitaire dans les territoires mentionnés au I de l'article 2 de la loi du 9 juillet 2020 organisant la sortie de l'état d'urgence sanitaire, permet un nouveau versement de la prime exceptionnelle prévue à l'article 11 de la loi n° 2020-473 du 25 avril 2020 de finances rectificative pour 2020 pour les personnels affectés dans



les établissements et services situés dans l'un de ces territoires. Pour ces personnels, le montant global de la prime est porté à 1 500 ou 1 000 euros en fonction de leur établissement d'exercice.

Source : La gazette des communes, Covid-19 : un nouveau versement de la prime exceptionnelle pour certains agents, 23 novembre 2020

→ Campagne de vaccination : l'offre de service des collectivités

« Les autorités sanitaires, avec l'Etat, les collectivités locales, définiront les modalités pratiques du déploiement des vaccins, avec les hôpitaux, les maisons de retraite et l'ensemble des médecins de ville », a indiqué le président de la République dans son allocution télévisée du 24 novembre. En réponse, les présidents d'associations d'élus ont répondu « Très concrètement, communes, départements et régions se mobiliseront à différents niveaux »¹. Aux communes, la mise à disposition de locaux et personnels. Aux départements, la vaccination des personnes fragiles (personnes âgées, personnes handicapées). Quant aux régions, en accord avec les autres collectivités et les autorités sanitaires, elles « décideraient des lieux d'implantation des centres de vaccination, organiseraient l'acheminement des vaccins et participeraient à l'achat des congélateurs pour leur stockage ».

Source : La Gazette des communes, [Campagne de vaccination : l'offre de service des collectivités](#), 25 novembre

5. LOGEMENT

→ La Seine-Saint-Denis affiche le plus fort taux de suroccupation de logement d'Ile-de-France

Une étude publiée par l'INSEE ce 19 novembre indique que 1/3 des séquanodionysiens vivent dans un logement soit le plus fort taux de suroccupation de la région francilienne. La région elle-même affiche un taux bien plus élevé : 13% des logements y sont suroccupés contre seulement 3,1% en moyenne sur le reste du territoire métropolitain.

Le chiffre élevé en Seine-Saint-Denis tiendrait à plusieurs facteurs, notamment la part plus importante de familles immigrées et de personnes moins qualifiées. Ce constat alarmant est d'autant plus inquiétant en période de crise sanitaire : la forte hausse de la mortalité en SSD (118% de hausse sur cette période) lors de la première vague de Covid-19 au printemps pourrait s'expliquer en partie par la suroccupation des logements.

Source : [ActuSeine-St-Denis](#), "Seine-Saint-Denis : un tiers des habitants vivent dans un logement suroccupé", 19 novembre 2020

→ La réforme des APL prête pour le 1er janvier

Annoncée en 2017, plusieurs repoussée, la réforme des APL est prévue pour janvier 2021.

Le principe : la contemporanisation du calcul des APL, autrement dit, le calcul des APL se fera sur les revenus des 12 derniers mois et non plus sur ceux de l'année N-2. Le montant sera également actualisé tous les 3 mois. Les conditions d'accès aux APL restent par contre inchangées.

La réforme était censée permettre à l'Etat des économies, estimées à 1,2 milliard mais la crise sanitaire est venue tout bouleverser. Conséquence : une hausse prévue de 400 millions d'euros dans le PLF pour 2021. L'économie pour les années suivantes est par ailleurs très hypothétique pour une réforme dont les impacts ne sont pas totalement bien identifiés à ce jour.

¹ AMF, ADF et Régions de France.



Source : [Localtis](#), “APL en temps réel : la réforme est prête pour le 1er janvier, mais ses effets restent incertains”, 20 novembre 2020

6. AUTONOMIE

→ PLFSS 2021 : Soutien à l'aide à domicile et “aide à la vie partagée” pour l'habitat inclusif

Le Sénat a examiné en séance publique le PLFSS pour 2021, voté en première lecture par l'Assemblée Nationale. Les sénateurs LR ont souhaité renforcer le soutien au secteur d'aide à domicile par un premier amendement proposant l'**extension du dispositif d'exonération des charges patronales** pour les employeurs d'une aide à domicile aux autres catégories d'établissements (foyers de vie, foyers d'hébergement pour personnes handicapées...) qui ne rentrent pas aujourd'hui dans la définition retenue par les URSSAF de “domicile privatif”. Le gouvernement s'est prononcé contre. Les sénateurs ont également adopté un amendement déposé par le gouvernement créant une “**aide à la vie partagée**” pour les établissements qui ne relèvent pas du forfait pour l'habitat inclusif prévu par la loi Elan.

Source : [Localtis](#) “PLFSS 2021 : Soutien à l'aide à domicile et “aide à vie partagée” pour l'habitat inclusif”, 13 novembre 2021

→ Inclusion Numérique : 250 millions d'euros pour “un défi quasi civilisationnel”

250 millions d'euros seront consacrés dans le plan de relance à l'inclusion numérique avec pour objectif principal : “de rapprocher le numérique du quotidien des Français”. 4 000 conseillers numériques, des kits d'inclusion numérique, la généralisation d’"Aidants connect", le nouveau déploiement de “hubs numériques”, autant d'initiatives pour relever le défi majeur de l'accès au numérique alors que 13 millions de citoyens en demeurent éloignés.

Ces mesures ont été détaillées à l'occasion de la 3ème édition du Forum Numérique en Commun, qui s'est tenu, crise sanitaire oblige, à distance. L'occasion pour Cédric O de rappeler le besoin d’"électrochoc" et la nécessité d'un plan Marshall pour l'inclusion numérique.

Le détail des mesures à retrouver dans l'article.

Source : [Localtis](#) “Inclusion Numérique : 250 millions d'euros pour un ‘défi quasi civilisationnel’ ”, 17 novembre 2020